

Arrêté fixant la composition du conseil du service commun d'action sociale et culturelle (SCASC)
de l'Université de Franche-Comté

La Présidente de l'Université

Vu les statuts de l'université de Franche-Comté modifiés le 31 mai 2022;

Vu les statuts du Service commun d'action sociale et culturelle (SCASC) modifiés le 20 mai 2015 ;

Vu le procès-verbal relatif aux résultats des élections du conseil du SCASC des représentants des personnels établi le 23 juin 2022.

ARRETE

Article 1

Sont nommés membres de droit au Conseil du Service Commun d'Action Sociale et Culturelle, les personnels de l'université de Franche-Comté dont les noms suivent :

- Madame la Présidente de l'université de Franche-Comté ou son représentant, avec voix délibérative ;
- Monsieur le Directeur Général des Services ou son représentant, sans voix délibérative ;
- Monsieur l'Agent comptable ou son représentant, sans voix délibérative ;
- Madame ou Monsieur la/le Directrice(eur) du SCASC, sans voix délibérative ;
- Madame la Directrice des ressources humaines, sans voix délibérative ;
- Monsieur le Vice-président chargé des relations humaines et du dialogue social, sans voix délibérative.

Article 2

Sont nommés membres titulaires représentant les composantes et services communs et généraux au Conseil du Service Commun d'Action Sociale et Culturelle, les personnels de l'université de Franche-Comté dont les noms suivent :

- UFR SMP : Madame Sandra CORNU
- UFR SLHS : Madame Nadège CHEVRE
- UFR ST : Madame Françoise BICHET
- UFR SJEPG : Madame Myriam BRIDAULT
- UPFR SPORTS : Madame Catherine BELOT
- UFR STGI Belfort-Montbéliard : Madame Jessica IANNICELLI
- ESPE : Monsieur Romain CARRE
- IUT Besançon-Vesoul : Madame Malorie CHOULOT
- IUT Belfort-Montbéliard : Monsieur Lucas BARRAUX
- Services communs et centraux : Madame Lydia DJEFAFLIA

Article 3

Sont membres titulaires élus représentant les personnels au Conseil du Service d'Action Sociale et Culturelle, dont les noms suivent :

- Liste intersyndicale SNTPE UNSA :
 - M. Julien GAZELLE
 - Mme Sandrine MONNEY
 - M. Fabrice MUSSY
 - Mme Valérie PEREZ
 - M. Kevin VAN KEULEN
- Liste intersyndicale CGT FSU SUD :
 - Mme Julie SOULES

- M. Christian VIERON-LEPOUTRE
- Mme Catherine SABOT
- M. Thierry BACHETTI
- Mme Marta ALVAREZ
- M. Martial CAVATZ

Article 4

Sont membres suppléants élus représentant les personnels au Conseil du Service d'Action Sociale et Culturelle, dont les noms suivant :

- Liste intersyndicale SNTPE UNSA :
 - Mme Anne-Claude GOYDADIN GABIOT
 - M. François GREUSARD
 - Mme Isabelle MAILLOTTE NAVARRO
 - M. Jean-Yves RAUCH
 - Mme Sandrine QUARROZ

- Liste intersyndicale CGT FSU SUD :
 - Mme Marie-Dominique L'HÔTE
 - M. Yohan SAHRAOUI
 - M. Romain BIARD
 - Mme Margaret GILLESPIE
 - M. Benjamin LE HENAFF
 - Mme Marie-Pascale BEHRA

Article 5

Monsieur le Directeur Général des Services de l'université de Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté

La Présidente de l'Université

Marie-Christine WIRONOFF

